Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 18

Artikel: Lausanne, le 3 mai 1873

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182287

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PESEX EDEC E.'A ESCONNECTE EN'E':

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 3 mai 1873.

Nous lisions l'autre jour dans une correspondance de Rome :

« Le pape se meurt lentement. Tout est déjà prêt pour lui donner un successeur. Les familles d'ouvriers qui ont à Rome le privilége héréditaire de ce travail, préparent les cellules et le mobilier du Conclave. »

Ces lignes nous ont remis en mémoire quelques détails excessivement intéressants et généralement peu connus, sur la manière dont on procède pour l'élection d'un pape.

Cette élection est faite par le Conclave, c'est-à-dire par l'assemblée des cardinaux, qui, pendant toute la durée de cette opération, sont enfermés à clé et mis dans l'impossibilité de communiquer entre eux ni avec qui que ce soit.

Mais, laissons parler le narrateur dans les lignes suivantes que nous lui empruntons:

« Les captifs sont en nombre, et le Conclave est un petit monde. Médecins, chirurgiens, barbiers, chambellans, apothicaires, rien n'y manque, et chaque éminence a de plus auprès d'elle, pour servir son corps, son esprit et son âme, un camérier, un secrétaire et un confesseur. Une fois clos, les conclavistes ne peuvent plus sortir, ou, s'ils sortent, c'est pour ne plus rentrer. Il n'y a que l'élection du pape qui les rende au grand air et à la liberté. Comme les francs-maçons et les carbonari, leur bouche à tous est liée par un serment.

La police du lieu est consiée à un grand officier laïque qui porte le titre militaire de maréchal du conclave. Il habite le palais même, en tient les clés, et à lui seul appartient le droit d'ouvrir et fermer la geôle. Les suisses en gardent les portes. Le maréchal est assisté, dans ses fonctions de geôlier, par le premier Conservateur du peuple romain, et celui-là est le vrai Cerbère du logis. C'est lui qui fouille ou est censé fouiller tous ceux qui entrent, comme il est censé sonder le flanc des pâtés et des volailles qui figurent sur la table des électeurs; car le dîner des cardinaux ne se fait point sur place, il leur arrive tout fait de leurs éminentissimes cuisines.

Tous les jours, à midi, les bienheureux dîners le mettent en route, clos dans une boîte aux couleurs du maître, et portés en pompe, sur un brancard aux mêmes couleurs, par deux laquais en grande livrée. Deux valets de pied ouvrent la marche, la canne à la main; et, vide ou plein, le carrosse de l'éminence ferme le cortége. La lourde magnificence de ces carrosses cardinalesques est une des curiosités de Rome. Peints en pourpre, — c'est la couleur sacramentelle, — et surmontés aux quatre coins de quatre pompons massifs, pourpre aussi, ils sont écrasés, plus qu'ornés, d'épaisses dorures, et tout bariolés d'armoiries et de peintures souvent fort profanes. Les plus galants sont bordés de Vénus nues et de petits amours qui dansent, tout nus comme leur mère, sous des guirlandes de roses.

Rome donc est chaque jour sillonnée dans tous les sens par ces convois gothiques, destinés aux armées belligérantes du Saint-Esprit; ils défilent paisiblement dans les rues et débarquent en procession dans le vestibule du champ de bataille. Aussi avide de spectacles que ses ancêtres, le peuple romain a un goût décidé pour cette cérémonie gastronomique, et manque rarement de border la haie et d'assiéger à midi les portes du Conclave.

Une autre cérémonie, dont il n'est pas moins friand, c'est ce qu'on appelle à Rome la Fumade.

Voici ce que c'est: les électeurs viennent au scrutin deux fois le jour, avant et après midi, et cette formalité se renouvelle aussi longtemps que nul candidat n'a réuni les deux tiers des voix, nombre de rigueur pour être élu. Jusque-là on brûle les votes, et la fumée du papier sacré s'échappe par un tube de fer exposé aux regards du public.

A onze heures et à cinq heures, la foule se presse au pied du palais mystérieux, et, l'œil fixé sur le tube prophétique, comme le marin sur la boussole, le peuple romain attend la son destin.

Quant aux reclus, leur chaîne est assez courte et leur pèse rudement. Vieux et maladifs, ils regrettent leurs aises, leurs palais; et leur captivité leur devient parfois si incommode, qu'après avoir beaucoup tâtonné, beaucoup intrigué, ils s'accordent tout à coup et se fixent, pour en finir, sur le premier venu. Ainsi l'ennui, la lassitude, font souvent plus en un jour que la diplomatie en un mois; de là vient l'irrévérent proverbe que le pape se fait alors que les cardinaux commencent à être fous.

Le gouverneur intérieur du Conclave est le grandmajordome.

Quoique les antiques statuts apostoliques interdisent aux prisonniers toute communication avec le dehors, ils n'en reçoivent pas moins des visites au guichet ou sportello, comme les religieuses à la grille; mais toujours en présence de quatre ascoltatori, auditeurs incommodes, mais au besoin complaisants, chargés de contrôler leurs paroles et leurs gestes.

Une entrée particulière est destinée aux seuls ambassadeurs. Tous révoqués de fait par la mort du pape, ils viennent un à un et en grande pompe présenter au Sacré-Collège leurs nouvelles lettres de créance. Introduits par le maréchal du Conclave dans la salle d'audience, ils remettent leurs lettres au camerlingue et aux trois chefs d'ordre chargés de les recevoir. Les excellences s'agenouillent, les éminences restent debout et couvertes, attendu qu'ayant alors le pape dans le ventre, comme dit le rude proverbe romain, les cardinaux représentent la majesté divine du Pontife Roi.

Les cardinaux chefs d'ordre sont au nombre de trois et changent tous les matins. Ce sont, pendant la durée du Conclave, les vrais dépositaires de la souveraineté temporelle et spirituelle du Vatican.

Pendant ce temps, le clergé romain se fond en prières, et toutes les confréries, tant laïques qu'ecclésiastiques, sont sur pied, allant d'église en église adorer le Saint-Sacrement. Chaque matin, les curés de Rome, réunis aux ordres mendiants, partent de l'antique chœur de Saint-Laurent-à-Damas, et s'acheminent processionnellement vers le Conclave en chantant les litanies des Saints, jusqu'à ce qu'il plaise à la miséricorde de Dieu et des électeurs de donner un pasteur au troupeau.

De la politesse.

On admet volontiers que la politesse est assujétie à certaines règles générales qui sont les mêmes chez tous les peuples civilisés. Cependant en établissant une comparaison entre certaines nations, on ne tarde pas à se convaincre que ces règles diffèrent d'une manière sensible et que la politesse est entendue de bien des façons.

Prenons, par exemple, les trois nations qui peuvent passer pour les plus policées, la France, l'Angleterre et l'Allemagne. En France, la politesse consiste en une amabilité d'esprit et de langage un peuverbeuse et superficielle peut-être, mais généralement très appréciée des étrangers. C'est ainsi qu'un Français en voyage croirait impoli de ne pas engager la conversation avec son voisin, quel qu'il soit; et si c'est une femme, il aura mille manières de lui témoigner le plaisir qu'il éprouve de l'avoir pour compagne. — Ajoutons que les dames françaises, habituées à la tournure de l'esprit gaulois, entendent la galanterie et savent y répondre, selon le degré d'importance qu'elles attachent à la conversation et la tournure qu'elles veulent lui faire prendre.

La politesse, en France, est une espèce de bienveillance de l'esprit qui se manifeste plutôt en paroles et en actions qu'en gestes ou en formalités, comme en Angleterre ou en Allemagne.

L'Anglais n'adresse jamais la parole à quelqu'un

qui ne lui a pas été présenté. On se rappelle l'histoire de ce personnage qui, voyant les vêtements de son voisin sur le point de prendre feu par l'inflammation d'une boîte d'allumettes, attendait l'arrivée du chef de train pour se faire introduire auprès de son compagnon de voyage et l'avertir du danger qui le menaçait.

La politesse, en Angleterre, ne paraît exister qu'à l'état rudimentaire dans les relations ordinaires de la vie; l'Anglais qui peut rester à côté d'une dame pendant des heures entières sans lui adresser la parole, nous paraît un être incivil au premier chef. Ce personnage muet se pique cependant de politesse et se montre d'une grande sévérité dans l'observation de certaines règles de comme il faut. » Ainsi, lorsque vous avez été introduit dans une société anglaise, l'usage veut que vous échangiez des serrements de mains avec chaque personne. Cette politesse, très agréable lorsqu'elle se pratique avec de jeunes personnes qui vous tendent une petite main blanche, devient une véritable torture quand il s'agit de serrer la main à une douzaine de gentlemen aux muscles d'acier.

Les Anglais, qui considèrent la force corporelle comme la première des qualités humaines, tiennent à vous montrer leur supériorité en vous broyant les phalanges avec d'autant plus de vigueur qu'ils veulent se montrer plus polis. Mais c'est à table que la politesse anglaise se manifeste dans tous ses effets et se montre, sous le rapport des convenances, supérieure à celle de tous les autres peuples.

Le Français, au contraire, sacrifie sa tenue et ses manières, à table, pour les plaisirs de la conversation; il s'amusera à brandir sa fourchette, au risque de couvrir d'éclaboussures les vêtements de ses voisins, emporté qu'il sera par la chaleur de la discussion; il lui arrivera même d'oublier de passer les mets à sa voisine, tout en lui débitant mille douceurs.

Quant à l'Allemand, il semble d'abord tout sacrifier à son appétit, et ce n'est que lorsque celui-ci est à moitié satisfait qu'il commence une conversation lourde et gênée par l'exercice du cure-dents.

Mais l'Anglais, voyez-le devant son assiette; sa contenance recueillie, son maintien calme et digne inspirent le respect; peu de paroles, peu de bruit pendant le repas, car la politesse exige qu'on se serve le moins possible du couteau, qu'on ne fasse pas crier la fourchette sur la porcelaine et que la mastication se fasse la bouche fermée et à petit bruit. De temps en temps le silence est interrompu par une interjection brève, saccadée et impérative tout à la fois : « Bred, please! » d'un convive à son voisin.

L'Anglais n'est pas, à proprement parler, poli dans ses discours; son genre de sociabilité se ressent de la raideur de son caractère et de sa froideur naturelle, mais on ne saurait lui refuser une distinction de manières qui fait défaut à beaucoup de Français et d'Allemands, et c'est la stricte observation des lois de l'usage et de l'étiquette qui constituent pour lui la politesse.